



# GRAND FORMAT



*Qui pour présider  
la BAD ?*

CINQ CANDIDATS, UN CONTINENT, UNE BANQUE EN MUTATION

## TCHAD

Succès Masra, ex-Premier ministre, inculpé et placé en détention provisoire

## MASSACRE DE THIAROYE

Le Sénégal lance des fouilles pour faire la lumière sur un épisode oublié de son histoire

## BURKINA FASO

Inauguration du mausolée Thomas Sankara à Ouagadougou, un hommage vibrant à la révolution burkinabè

## GUINÉE

Une mission de la CPI à Conakry dans le cadre du suivi du procès du massacre du 28 septembre 2009



# SOMMAIRE

POLITIQUE

SÉNÉGAL : TROIS ANCIENS MINISTRES DE MACKY SALL INCLUS POUR LA HAUTE COUR DE JUSTICE	5
GÉNOCIDE AU RWANDA : FIN DE L'ENQUÊTE CONTRE AGATHE HABYARIMANA, UN COUP DUR POUR LES PARTIES CIVILES	6
CÔTE D'IVOIRE : PROCÈS CONTRE LE PDCI-RDA - LA JUSTICE DÉBOUTE VALÉRIE YAPO SUR L'ESSENTIEL, LE CAMP THIAM SE FÉLICITE	7
TCHAD : SUCCÈS MASRA, EX-PREMIER MINISTRE, INCLUS POUR LA HAUTE COUR DE JUSTICE	8
MASSACRE DE THIAROYE : LE SÉNÉGAL LANCE DES FOUILLES POUR FAIRE LA LUMIÈRE SUR UN ÉPISODE OUBLIÉ DE SON HISTOIRE	9
RDC : AUGUSTIN MATATA PONYO CONDAMNÉ À 10 ANS DE TRAVAUX FORCÉS POUR DÉTOURNEMENT DE FONDS	10
GUINÉE : UNE MISSION DE LA CPI À CONAKRY DANS LE CADRE DU SUIVI DU PROCÈS DU MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE 2009	11
GHANA : PLUS DE 2 000 MIGRANTS ARRÊTÉS À ACCRA, LES AUTORITÉS REDOUTENT UNE INFILTRATION TERRORISTE	12

GRAND FORMAT

## QUI POUR PRÉSIDER LA BAD ?

CINQ CANDIDATS, UN CONTINENT, UNE BANQUE EN MUTATION



14 - 28

ÉCONOMIE

## GUINÉE : LA JUNTE ANNULE LES PERMIS DE RECHERCHE DE PLUSIEURS DIZAINES DE SOCIÉTÉS MINIÈRES

30

SOCIÉTÉ

## BURKINA FASO : INAUGURATION DU MAUSOLÉE THOMAS SANKARA À OUAGADOUGOU, UN HOMMAGE VIBRANT À LA RÉVOLUTION BURKINABÈ

32

## PERTURBATIONS ÉLECTRIQUES AU NIGER : NIAMEY, TILLABÉRY ET DOSSO PLONGÉES DANS L'INCONFORT

33

## CÔTE D'IVOIRE : LA MINISTRE FRANÇOISE REMARCK INAUGURE LA MAISON DE L'ART À GRAND-BASSAM

34

# POLITIQUE



la langue au service de  
l'influence africaine



Un accompagnement multilingue de haut niveau

En savoir plus :  
<https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 | (+225) 07 87 59 89 97  
info@eclairconsulting.net

Immeuble Juridis / Riviera Palmeraie route Y4 Abidjan , Abidjan , Cote d'Ivoire

## Politique

### Sénégal : Trois anciens ministres de Macky Sall inculpés par la Haute Cour de justice

Au Sénégal, la Haute Cour de justice a récemment inculpé trois anciens ministres de l'administration de Macky Sall, marquant un tournant significatif dans la lutte contre la corruption au sein des plus hautes sphères de l'État. Parmi eux, Ismaïla Madior Fall, ancien ministre de la Justice, a été inculpé pour tentative de corruption et assigné à résidence sous surveillance électronique. Il s'agit du deuxième ancien membre du gouvernement à faire face à des accusations depuis l'entrée en fonction de cette juridiction spéciale, mise en place en début d'année pour juger les présidents et ministres pour des actes commis dans l'exercice de leurs fonctions.

Ismaïla Madior Fall est accusé d'avoir perçu une avance de 50 millions de francs CFA (environ 76 000 euros) sur un contrat de 250 millions de francs CFA (près de 380 000 euros), en contrepartie de la promesse d'attribuer un marché public pour la construction d'un centre de surveillance des bracelets électroniques.



Bien qu'il rejette ces accusations, il attend la décision de la commission d'instruction quant à une éventuelle poursuite.

L'ancienne ministre des Mines, Aïssatou Sophie Gladima, a également été inculpée et placée en détention pour un détournement présumé de 193 millions de francs CFA (environ 295 000 euros). Cette somme était destinée à la construction d'un centre pour les orpailleurs affectés par la pandémie de Covid-19, un projet qui n'a jamais vu le jour.

Par ailleurs, l'ancienne ministre de la Femme, Salimata Diop, a été inculpée pour complicité de détournement de fonds alloués à la riposte anti-Covid entre 2020 et 2021. Bien qu'elle ait été remise en liberté provisoire après le versement d'une caution de 87 000 euros, elle reste mise en cause

dans la gestion de ce fonds. La Cour des comptes a signalé plusieurs irrégularités comptables, notamment des cas de surfacturation sur l'achat de riz et de gels hydroalcooliques destinés aux ménages défavorisés. Ces inculpations sans précédent soulignent l'importance croissante de la Haute Cour de justice, installée le 28 décembre 2024, et dont la mission est d'assurer que les plus hautes autorités de l'État rendent compte de leurs actes. Toutefois, certaines voix s'élèvent pour critiquer le fonctionnement de cette institution.

Moundiaye Cissé, directeur de l'ONG 3D, a salué ces avancées tout en appelant à des réformes afin d'aligner la justice sénégalaise sur les standards internationaux en matière de droits humains.



### LE CENTRE MÉDICAL PAUL LANGERHANS (CMPL)

#### SPÉCIALITÉS

**DIABÈTE,  
TROUBLES  
MÉTABOLIQUES,  
NUTRITION CLINIQUE,  
MEDECINE GÉNÉRALE,  
GYNÉCOLOGIE,  
PEDIATRIE,  
LABORATOIRE.**

#### CONTACTS

07 10 78 14 06  
27 22 34 55 60

CDNA.MEDICAL@GMAIL.COM

#### LOCALISATION

**RIVIERA PALMERAIE,  
ROSIERS PROGRAMME 2,  
BARRIÈRE 2**

Lire plus :<https://hamanie.news/>



Le 21 mai 2025, la cour d'appel de Paris a pris une décision qui a provoqué une onde de choc parmi les parties civiles engagées dans l'affaire Agathe Habyarimana. Veuve de l'ancien président rwandais Juvénal Habyarimana, cette dernière faisait l'objet depuis 2008 d'une plainte en France pour complicité de génocide et de crimes contre l'humanité, en lien avec le génocide des Tutsis de 1994.

Les juges ont rejeté la demande du parquet visant à étendre l'enquête aux mois ayant précédé le déclenchement officiel du génocide, le 6 avril 1994. Cette extension aurait permis d'examiner plus en détail le rôle présumé d'Agathe Habyarimana dans la préparation et l'organisation de ces massacres.

Âgée de 82 ans, Agathe Habyarimana est régulièrement présentée comme une figure centrale de l'Akazu, ce cercle restreint d'extrémistes

hutu soupçonné d'avoir activement planifié le génocide. Pour Philibert Gakwenzire, président de l'association Ibuka France, qui représente les rescapés du génocide, la décision de la cour est profondément décevante :

« Nous avons appris avec consternation qu'il n'y aurait pas d'extension. Mais nous gardons espoir. Elle a joué un rôle et doit répondre devant la justice. »

Les juges d'instruction ont néanmoins estimé qu'il n'était pas pertinent de revenir sur les faits antérieurs à la date du 6 avril, limitant ainsi la portée de l'enquête. Une posture que déplorent de nombreuses associations rwandaises et défenseurs des droits humains, à l'instar de Gasana Ndoba, ancien président de la commission des droits de l'homme au Rwanda :

« Ce procès pourrait être un précédent majeur. Il est essentiel qu'il aille à son terme. »

## Politique Génocide au Rwanda : Fin de l'enquête contre Agathe Habyarimana, un coup dur pour les parties civiles

Mais l'inquiétude monte chez les parties civiles. Si un appel reste possible, certains redoutent qu'un non-lieu ne soit prononcé d'ici trois mois, ce qui mettrait un terme définitif à une procédure longue de plus de 17 ans. Parmi les voix les plus engagées, Dafroza Gauthier, cofondatrice du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), a exprimé son amertume :

« Cette décision nous coupe les jambes. Ce n'est pas la faute des parties civiles. Pour nous, il y a un vrai malaise. Est-ce que cette personne est protégée ? On peut légitimement se poser la question. »

Alors que les années passent et que les témoins vieillissent ou disparaissent, cette affaire met en lumière les lenteurs de la justice internationale et les obstacles rencontrés par les victimes dans leur quête de vérité. Pour les rescapés et leurs familles, la frustration est immense. Mais leur détermination demeure intacte : il ne s'agit pas seulement d'un procès individuel, mais d'un combat contre l'impunité.



**ECLAIR  
CONSULTING**

*la langue au service de l'influence africaine*

En savoir plus :  
<https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 |  
(+225) 07 87 59 89 97  
[info@eclairconsulting.net](mailto:info@eclairconsulting.net)

Immeuble Juridis /  
Riviera Palmeraie route  
Y4 Abidjan , Abidjan ,  
Côte d'Ivoire

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

## Politique

### Côte d'Ivoire : Procès contre le PDCI-RDA – La justice déboute Valérie Yapo sur l'essentiel, le camp Thiam se félicite

Le tribunal de première instance d'Abidjan-Plateau a rendu son verdict, ce mercredi 22 mai 2025, dans le contentieux opposant Valérie Yapo à Tidjane Thiam, président du PDCI-RDA. Après trois mois d'intense tension politique et juridique, le jugement suscite des lectures contrastées au sein du parti moyen de Côte d'Ivoire.

Au cœur de l'affaire se trouvait l'exclusion de Valérie Yapo du bureau politique du PDCI-RDA, décision que la justice a jugée illégale. Le tribunal a ordonné sa réintégration. « Je suis officiellement réintégrée comme membre du bureau politique », a déclaré Valérie Yapo à la sortie de l'audience, parlant d'un retour légitime au sein du parti. Son avocat, Me Alain Bokola, a salué une « victoire morale et symbolique », insistant sur le fait que « l'honneur et la dignité de [sa] cliente ont été rétablis ».

Mais la portée de cette victoire reste limitée. La justice a rejeté les autres demandes de la plaignante, notamment l'annulation de l'élection de Tidjane Thiam à la tête du parti, ainsi que les dommages et intérêts réclamés.



Me Dadjé, avocat de M. Thiam, s'est félicité de cette issue, estimant que « le tribunal a confirmé la légitimité du congrès extraordinaire et du fonctionnement actuel du PDCI-RDA ».

L'un des points sensibles du dossier concernait la nationalité de Tidjane Thiam. Le tribunal a reconnu que celui-ci possédait encore la nationalité française au moment de sa désignation, ce qui, selon les juges, a entaché la procédure d'exclusion de Valérie Yapo. Toutefois, la défense conteste cette interprétation, rappelant que la perte de nationalité ne peut être actée sans une décision judiciaire formelle. Dans ce duel à forts relents politiques, chaque camp revendique une forme de victoire. Pour les partisans de Valérie

Yapo, sa réintégration est un camouflet pour une direction accusée d'autoritarisme. Pour le camp Thiam, en revanche, l'essentiel est sauf : la direction actuelle du parti est maintenue, et la tentative de remettre en cause l'élection de son président a échoué. Ce jugement, s'il apporte certaines clarifications, laisse néanmoins plusieurs questions pendantes. Il met en lumière les fractures internes du PDCI-RDA, à un moment où le parti cherche à se reconstruire et à s'unir autour d'une ligne claire, à l'approche des grandes échéances électorales. Reste à savoir si ce compromis judiciaire favorisera une accalmie ou si, au contraire, il ouvrira une nouvelle séquence d'instabilité interne.

Mian Agency

**SERVICES DE  
RELATIONS  
PUBLIQUES ET  
COMMUNICATION**

Lire plus :<https://hamanie.news/>



Au Tchad, la crise politique s'accentue avec l'inculpation de Succès Masra, ancien Premier ministre et figure de l'opposition. Le juge d'instruction en charge du dossier a ordonné sa mise en détention provisoire, l'accusant d'avoir incité à un massacre ayant coûté la vie à 42 personnes dans le village de Mandakao, situé dans le sud du pays, la semaine dernière.

Les avocats de M. Masra dénoncent une procédure entachée de vices et de pressions politiques. Ils estiment que l'unique élément à charge – un enregistrement audio datant de 2023 dans lequel leur client appelle à « l'autodéfense » des populations du sud face aux violences – ne saurait être lié aux événements de Mandakao, survenus près de deux ans plus tard. Selon eux, la police judiciaire n'a transmis cet enregistrement que le 6 mai 2025, soit plusieurs

jours avant le drame, sans lien probant avec les faits reprochés.

#### **Une procédure controversée**

Pour la défense, cette inculpation repose sur des motivations politiques. Me Pierre Mianlengar, membre du collectif d'avocats de l'opposant, affirme que les faits visés sont couverts par l'accord de Kinshasa et par l'accord de Toumaï pour la stabilité et le développement, signé le 21 octobre 2023. « Le contenu de cet audio a fait l'objet d'une transaction, et ne peut donc servir de base à des poursuites », argue-t-il.

Malgré cette ligne de défense, le juge a maintenu Succès Masra en détention, avec un délai d'instruction pouvant s'étendre sur une année. Les avocats ont annoncé qu'ils introduiraient une demande de mise en liberté provisoire dans les prochains jours.

## *Politique*

### **Tchad : Succès Masra, ex-Premier ministre, inculpé et placé en détention provisoire**

#### **Vives réactions du parti Les Transformateurs**

Le parti Les Transformateurs, présidé par Succès Masra, a dénoncé une « arrestation arbitraire » et une « dérive autoritaire » du régime. Son secrétaire général, Tog YeumNagornar, a exprimé de vives inquiétudes quant aux conditions de détention de leur leader, redoutant des « manipulations politiques » ou des « traitements inhumains ». Le parti a appelé à la libération immédiate de M. Masra et à la mobilisation de ses militants dans le respect des lois.

#### **Une affaire à forte charge politique**

Cette affaire intervient dans un contexte de tensions persistantes entre le pouvoir en place et l'opposition, à l'approche d'échéances politiques décisives. Elle interroge une nouvelle fois sur l'indépendance du système judiciaire tchadien et la volonté réelle du gouvernement de respecter les accords de réconciliation signés ces derniers mois.

Alors que les regards se tournent vers N'Djamena, la détention de Succès Masra pourrait cristalliser davantage les divisions politiques au Tchad. Les semaines à venir seront cruciales, tant pour le sort de l'opposant que pour l'équilibre institutionnel du pays.



**ATHARI  
ADVISORS**

Un cabinet de conseil engagé dans la transformation durable

<https://athari-as.com/>  
+2250759956898  
infos@athari-as.com

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique



Le 19 février 2025, le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a annoncé le lancement officiel de fouilles archéologiques sur le site de Thiaroye, en banlieue de Dakar, afin d'élucider le nombre exact de victimes du massacre de tirailleurs survenu le 1er décembre 1944. Ce drame, longtemps resté dans l'ombre de l'histoire coloniale, avait vu des soldats africains, anciens combattants de l'armée française, abattus par les forces coloniales alors qu'ils réclamaient leurs indemnités de démobilisation.

Plus de 80 ans après les faits, cette initiative vise à répondre à une question fondamentale : combien de tirailleurs sénégalais ont réellement perdu la vie ce jour-là ? Les archives militaires françaises évoquent officiellement 35 morts, mais de nombreux historiens et témoins avancent le chiffre de plus de 350 victimes. Pour tenter de lever ce lourd silence, le gouvernement sénégalais a mandaté une équipe d'archéologues nationaux,

appuyés par des éléments de l'armée, pour explorer le cimetière militaire de Thiaroye ainsi que l'ancien camp où s'est déroulé le massacre.

Les premières recherches, engagées il y a une dizaine de jours, consistent à sonder le sol à la recherche de fosses communes ou de restes humains. Les travaux, menés par l'Université Cheikh Anta Diop sous la direction du professeur Mamadou Diouf, président du comité scientifique, pourraient durer plusieurs mois. Ce dernier a précisé qu'aucune limite de temps ne sera fixée, afin de garantir une enquête rigoureuse et exhaustive. Un point particulièrement sensible concerne les tombes actuellement visibles au cimetière de Thiaroye. Les fouilles devront déterminer si celles-ci contiennent réellement des restes de tirailleurs ou si elles sont symboliques. Pour les familles et les descendants, mais aussi pour l'histoire nationale, la vérité est attendue depuis trop longtemps.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique

## Politique

### *Massacre de Thiaroye : Le Sénégal lance des fouilles pour faire la lumière sur un épisode oublié de son histoire*

Les conclusions des fouilles seront consignées dans un livret blanc confidentiel, qui sera remis au président du Sénégal dans les semaines à venir. Ce document devra répondre à trois questions majeures : « Que s'est-il passé ? Quelles sont les lacunes actuelles dans la compréhension des faits ? Et que faut-il entreprendre pour établir la vérité historique de manière complète et irréfutable ? »

Cette initiative s'inscrit dans un effort plus vaste de reconnaissance des injustices coloniales, engagé notamment par les autorités sénégalaises depuis quelques années. Elle marque une étape décisive dans le travail de mémoire nationale, à l'heure où le passé continue d'éclairer les tensions et les aspirations contemporaines.

En mettant enfin la lumière sur le massacre de Thiaroye, le Sénégal engage un processus de vérité et de dignité, essentiel pour réconcilier l'histoire avec les générations présentes et futures.

**Mian Agency**

**SERVICES DE  
RELATIONS  
PUBLIQUES ET  
COMMUNICATION**



Le 20 mai 2025, la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo a condamné l'ancien Premier ministre Augustin Matata Ponyo à dix ans de travaux forcés. L'ancien chef du gouvernement (2012–2016), aujourd'hui figure de l'opposition, a été reconnu coupable de détournement de plus de 245 millions de dollars dans le cadre du projet du parc agro-industriel de Bukangalonzo, situé en périphérie de Kinshasa. Deux autres prévenus ont également été condamnés : Deogratias Mutombo, ancien gouverneur de la Banque centrale, et Christo Grobler, homme d'affaires sud-africain, écopent chacun de cinq ans de prison. Le trio est accusé d'avoir participé à un vaste système de surfacturations et de paiements fictifs pour des projets qui n'ont jamais vu le jour.

**Des projets emblématiques... restés lettre morte**

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

Selon les attendus du jugement, Matata Ponyo a « conçu, participé et bénéficié » des détournements de fonds, notamment en autorisant des paiements injustifiés pour des travaux non exécutés. Le montant en cause comprend 156 millions de dollars destinés à Bukangalonzo, ainsi que 89 millions alloués à la construction d'un marché international à Kinshasa, un projet tout aussi fantomatique.

La Cour a également ordonné la confiscation des biens des trois condamnés, à hauteur des sommes indûment perçues. Cette décision marque une étape importante dans la lutte contre la corruption en RDC, mais elle ne fait pas l'unanimité.

**Une condamnation contestée**

Du côté de la défense, le verdict est jugé politique. Maître Laurent Onyemba, avocat de Matata Ponyo,

## Politique

### **RDC : Augustin Matata Ponyo condamné à 10 ans de travaux forcés pour détournement de fonds**

a dénoncé une décision « spectaculaire et inique », précisant qu'il attendait l'autorisation de son client pour déposer un recours en constitutionnalité devant la même Cour.

Malgré sa condamnation, Matata Ponyo reste en liberté, invoquant son immunité parlementaire en tant que député national. Selon des sources judiciaires, un mandat d'arrêt pourrait néanmoins être émis prochainement par le parquet général.

### **Un flou juridique persistant**

La situation pose une question de fond : celle du respect de l'immunité parlementaire. L'Assemblée nationale avait déjà exprimé ses réserves, estimant que le procès s'était tenu sans que la Cour constitutionnelle ne demande formellement la levée de cette protection. Ce point de droit pourrait faire l'objet de nouveaux débats juridiques et politiques.

Alors que l'affaire agite l'opinion publique et les milieux politiques, elle met en lumière les tensions croissantes entre justice, institutions parlementaires et figures de l'opposition dans un contexte de gouvernance fragile. Les prochaines étapes seront décisives, tant pour le sort judiciaire de Matata Ponyo que pour la crédibilité de la lutte contre la corruption en RDC.



**ATHARI  
ADVISORS**

Un cabinet de conseil engagé dans la transformation durable

<https://athari-as.com/>  
+2250759956898  
infos@athari-as.com



À Conakry, une délégation de la Cour pénale internationale (CPI) est actuellement en mission, dans le cadre du suivi du procès du massacre du 28 septembre 2009, au cours duquel plus de 150 personnes furent tuées et une centaine de femmes violées au stade de la capitale guinéenne. Ces crimes avaient été perpétrés sous le régime du capitaine Moussa Dadis Camara, alors à la tête de la junte militaire.

Depuis l'ouverture du procès en 2022, la CPI a mené une dizaine de missions d'observation pour s'assurer de la conformité du processus judiciaire avec les standards internationaux. Le procureur de la Cour, Karim Khan, s'était lui-même déplacé à Conakry lors du lancement du procès, saluant une étape « cruciale » vers la justice, treize ans après les faits. Un mémorandum d'accord avait alors été signé entre la CPI et les autorités de transition dirigées par Mamadi Doumbouya.

**Une grâce controversée**  
Mais l'élan de justice enclenché semble aujourd'hui menacé. La grâce présidentielle accordée récemment à Moussa Dadis Camara, moins d'un an après sa condamnation pour crimes contre l'humanité, suscite l'inquiétude. Présentée comme motivée par des raisons de santé, cette décision intervient alors que le procès en appel n'a même pas encore débuté.

Pour les défenseurs des droits humains, cette mesure représente une atteinte grave aux principes d'un procès équitable. « La grâce présidentielle est un pouvoir discrétionnaire, certes, mais elle doit s'appliquer une fois la justice rendue de manière définitive. En l'occurrence, la procédure n'était pas achevée », dénonce Alseny Sall, porte-parole de l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme (OGDH), qui représente les victimes.

## Politique

### *Guinée : Une mission de la CPI à Conakry dans le cadre du suivi du procès du massacre du 28 septembre 2009*

#### **Menace sur le mémorandum avec la CPI**

L'article 4 du mémorandum signé avec la CPI stipule que la Cour se réserve le droit de reprendre l'affaire en main si des mesures sont prises qui entravent sérieusement le cours de la justice. La grâce de Moussa Dadis Camara pourrait donc relancer l'hypothèse d'un transfert de compétence à la juridiction internationale, en cas de manquement grave aux engagements pris par Conakry.

L'OGDH pointe également des irrégularités dans le processus d'indemnisation des victimes. Sur près de 500 personnes constituées parties civiles, seules 334 auraient été prises en compte dans les mécanismes de réparation prévus par l'État. Une situation perçue comme une injustice supplémentaire pour les familles endeuillées et les victimes de violences sexuelles.

#### **Une épreuve pour la justice guinéenne**

La mission actuelle de la CPI à Conakry s'inscrit dans un contexte de crispation, alors que la volonté politique des autorités de transition est scrutée de près, tant sur le plan national qu'international.

Mian Agency

**SERVICES DE  
RELATIONS  
PUBLIQUES ET  
COMMUNICATION**

Lire plus :<https://hamanie.news/>

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique



Le 16 mai 2025, les services d'immigration du Ghana ont mené une vaste opération à Accra, qui a conduit à l'arrestation de plus de 2 000 migrants en situation irrégulière. Selon les autorités, les personnes interpellées sont majoritairement originaires du Burkina Faso, du Togo, du Niger et du Nigeria, pays fortement touchés par l'insécurité et les violences armées.

Cette opération survient dans un contexte de forte augmentation des flux migratoires en provenance des régions sahéliennes. Une tendance que les spécialistes attribuent à l'intensification des activités terroristes au Mali, au Burkina Faso et au Niger, poussant des milliers de personnes à fuir leur pays pour chercher refuge dans les capitales plus stables de la sous-région.

**Préoccupations sécuritaires**  
Le ministre ghanéen de l'Intérieur, Muntaka Mubarak, a déclaré que cette initiative répondait

à des préoccupations croissantes liées à la mendicité organisée dans les rues de la capitale, laquelle serait, selon lui, un facteur de désordre public et de menace pour la sécurité nationale. Les personnes arrêtées ont été soumises à des vérifications d'identité, à des examens de sécurité ainsi qu'à des évaluations sanitaires.

Si l'objectif immédiat est d'assurer l'ordre public, les autorités reconnaissent également l'enjeu sécuritaire de cette opération. « Le risque d'infiltration par des groupes terroristes ne peut être écarté, surtout dans le contexte régional actuel », a indiqué un responsable des services de sécurité sous couvert d'anonymat.

**Un équilibre difficile entre sécurité et droits humains**  
David Asante Darko, analyste au Ghana Centre for Democratic Development et membre du West Africa Democracy Solidarity Network, a rappelé la complexité de la situation :

## Politique

### *Ghana : Plus de 2 000 migrants arrêtés à Accra, les autorités redoutent une infiltration terroriste*

« Nous constatons une hausse du nombre d'immigrants en situation irrégulière à Accra, en grande partie à cause de l'insécurité dans les pays voisins. Ces personnes fuient la violence, la pauvreté et l'instabilité. La plupart n'ont ni logement, ni ressources, ni soutien au Ghana. »

Tout en reconnaissant la nécessité de mesures sécuritaires, il appelle à une réponse plus équilibrée : « Il serait injuste de renvoyer ces personnes dans des pays où leurs vies sont en danger. Beaucoup sont des réfugiés, pas des criminels. Il revient au gouvernement ghanéen d'instaurer un cadre d'accueil humanitaire qui tienne compte de cette réalité. »

Un risque réel d'infiltration. Toutefois, David Asante Darko met également en garde contre les dangers d'une approche naïve. « La crainte que des éléments terroristes se mêlent à ces flux de réfugiés est fondée. Le Ghana doit absolument renforcer ses mécanismes de filtrage tout en respectant ses engagements internationaux en matière de droits humains. »



**ATHARI  
ADVISORS**

Un cabinet de conseil engagé dans la transformation durable

<https://athari-as.com/>  
+2250759956898  
infos@athari-as.com

Lire plus :<https://hamanie.news/>

Un cabinet de conseil engagé dans la transformation durable



Générer un impact positif et profond pour réduire les inégalités socio-économiques en Afrique.

Côte d'Ivoire, Abidjan, Cocody, Angré Nouveau CHU



**ATHARI  
ADVISORS**

Un cabinet de conseil  
engagé dans  
la transformation  
durable

<https://athari-as.com/>  
+2250759956898  
infos@athari-as.com

# *Qui pour présider la BAD ?*

## **CINQ CANDIDATS, UN CONTINENT, UNE BANQUE EN MUTATION**

Alors que l'Afrique fait face à des défis multiples — relance post-Covid, vulnérabilité climatique, crise de la dette et nécessité d'une industrialisation accélérée — l'élection du prochain président de la Banque africaine de développement (BAD) suscite une attention sans précédent. Cinq candidats sont en lice pour succéder à Akinwumi Adesina, dont le second mandat arrive à son terme, dans une compétition où se croisent ambitions nationales, stratégies régionales et équilibres diplomatiques. Institution panafricaine de premier plan, la BAD incarne plus que jamais un levier essentiel pour le financement du développement sur le continent. À l'heure où les besoins en infrastructures, en énergies renouvelables, en sécurité alimentaire et en soutien aux PME atteignent des sommets, le choix de son futur dirigeant pèsera lourd

sur l'orientation des politiques économiques africaines pour les années à venir. Entre profils technocratiques, figures politiques et diplomates aguerris, cette élection révèle aussi les lignes de fracture et de coopération entre sous-régions, ainsi que le rôle discret mais influent des partenaires non africains de la Banque. Quels sont les enjeux de ce scrutin ? Que disent les candidatures des priorités actuelles de l'Afrique ? Et quel profil pour piloter une institution appelée à incarner la souveraineté financière du continent ? Décryptage d'une élection qui dépasse de loin les murs d'Abidjan, siège de la BAD, et qui pourrait redéfinir les contours de la gouvernance économique africaine.

# Les candidats



Dr Sidi Ould Tah



Amadou Hott



Dr Samuel Maimbo



Swazi Tshabalala



Abbas Mahamat Tolli

# Dr Sidi Ould Tah

## Parcours académique et débuts professionnels

Né en 1964 à Mederdra, dans le sud-ouest de la Mauritanie, Sidi Ould Tah est titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de Nice Sophia Antipolis, ainsi que d'un DEA en économie de l'Université Paris VII. Il a également étudié à l'Université de Nouakchott. Il débute sa carrière à la Banque mauritanienne pour le développement et le commerce (BMDC), puis occupe divers postes dans des institutions financières et publiques, notamment à la municipalité de Nouakchott et au Port autonome de Nouakchott.

## Expérience gouvernementale et internationale

En 2006, il est nommé conseiller à la présidence, puis à la primature de la Mauritanie. En 2008, il devient ministre des Affaires économiques et du Développement, poste qu'il occupe jusqu'en 2015. Durant cette période, il pilote des réformes économiques majeures en collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres partenaires au développement.

Parallèlement, il siège en tant que gouverneur de la Mauritanie auprès de plusieurs institutions financières internationales, dont la Banque mondiale, la Banque islamique de développement (BID) et la BAD.

## Leadership à la BADEA

En 2015, Sidi Ould Tah est élu président de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Sous sa direction, la BADEA connaît une transformation significative, avec une augmentation de ses actifs de 4 à près de 7 milliards de dollars. Il met en œuvre des projets d'infrastructure, de santé, d'éducation et de microfinance à travers le continent, touchant des millions de personnes.

Il quitte la BADEA en avril 2025 pour se consacrer à sa candidature à la présidence de la BAD.



## Vision pour la BAD

Sidi Ould Tah articule sa vision pour la BAD autour de quatre axes principaux :

**Mobilisation accrue des financements** : Multiplier l'impact de chaque dollar investi pour le développement de l'Afrique.

**Réforme de l'architecture financière africaine** : Améliorer la coordination entre les institutions financières africaines pour accroître l'efficacité des efforts de développement.

**Exploitation du dividende démographique** : Investir dans la jeunesse africaine comme moteur de la prospérité économique.

**Promotion de l'entrepreneuriat féminin et des PME** : Soutenir les initiatives privées, notamment celles dirigées par des femmes et des jeunes. Son expérience à la BADEA, sa connaissance des institutions financières internationales et son engagement en faveur du développement inclusif font de lui un candidat sérieux pour la présidence de la BAD.

# Amadou Hott

## Formation académique

Né le 25 octobre 1972 à Thiaroye Gare, dans la banlieue de Dakar, Amadou Hott est diplômé en mathématiques appliquées, en économie et en marchés financiers. Il a obtenu un DEA en finance des marchés à l'Université Panthéon-Sorbonne et a suivi un programme de master en mathématiques financières à l'Université de New York (NYU).

## Carrière professionnelle

### Secteur privé

Amadou Hott a débuté sa carrière à la Société Générale à New York, avant de rejoindre BNP Paribas à Londres et ABN AMRO, où il s'est spécialisé dans les marchés africains. Il a ensuite occupé des postes de direction à Millennium Finance Corporation à Dubaï et à UBA Capital à Lagos. En 2011, il devient le gestionnaire de fortune de l'homme d'affaires nigérian Aliko Dangote.

### Secteur public

En 2012, il est nommé conseiller spécial du président sénégalais Macky Sall, chargé des questions de financement et d'investissement. Il devient ensuite le premier directeur général du Fonds souverain d'investissements stratégiques (FONSIS) du Sénégal.

De 2016 à 2019, il occupe le poste de vice-président du complexe Énergie, Croissance Verte et Changement Climatique à la BAD, où il lance des initiatives majeures telles que « Desert to Power » et l'Alliance financière africaine sur le changement climatique.

En 2019, il est nommé ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération du Sénégal. Durant son mandat, il joue un rôle clé dans la mobilisation de plus de 8 milliards de dollars pour soutenir l'économie sénégalaise pendant la pandémie de COVID-19 et réforme le cadre des partenariats public-privé pour attirer davantage d'investissements privés dans les infrastructures nationales.

Après avoir quitté le gouvernement en 2022, il est nommé envoyé spécial du président de la BAD pour l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique, visant à catalyser le financement privé pour des projets d'infrastructures vertes.



## Vision pour la BAD

Amadou Hott a officiellement lancé sa candidature à la présidence de la BAD en novembre 2024.

Sa vision pour l'institution repose sur cinq axes stratégiques, qu'il nomme les « facilitateurs institutionnels » :

1. Renforcement des partenariats avec le secteur privé : Mobiliser davantage de ressources pour le développement des infrastructures clés telles que l'énergie, la santé, l'éducation et l'agriculture.
2. Autonomisation des jeunes et des femmes : Développer les talents et l'emploi pour ces groupes démographiques essentiels.
3. Nomination d'un vice-président dédié au secteur privé : Assurer une meilleure sensibilité de la BAD aux besoins du secteur privé et mobiliser davantage de ressources.
4. Maximisation de l'effet de levier des financements : Optimiser chaque dollar ou euro reçu pour un impact accru sur le développement.
5. Adaptation de la BAD aux réalités actuelles : Transformer l'institution en un catalyseur central et une institution leader pour le développement de l'Afrique.

## Distinctions et engagements

En 2012, Amadou Hott est nommé « Young Global Leader » par le Forum économique mondial. Il est également membre du comité de sélection de la Fondation Tony Elumelu, qui soutient le programme d'entrepreneuriat africain de 100 millions de dollars. En tant que bénévole pour le programme TOKTEN du PNUD, il a été chargé de cours en finance à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis au Sénégal en 2004 et 2005.

# Abbas Mahamat Tolli

## Formation et débuts professionnels

Né en avril 1972 à Abéché, au Tchad, Abbas Mahamat Tolli est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec en Outaouais, obtenu en 2000, et est diplômé de l'École nationale d'administration (ENA) en 2003. Sa carrière débute au sein de l'administration tchadienne, où il occupe successivement les postes de Directeur général des Douanes (2001), Directeur de cabinet civil du président (2003), Secrétaire d'État aux Finances (2005) et Ministre des Finances (2006-2008). Il est également nommé Ministre des Infrastructures et de l'Équipement en 2011.

## Parcours dans les institutions financières régionales

Abbas Mahamat Tolli a joué un rôle clé dans les institutions financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Il a été Secrétaire général de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) de 2008 à 2010, puis de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) en 2012. En 2015, il devient Président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), où il initie un plan de redressement axé sur la modernisation des systèmes informatiques, le renforcement de la gouvernance et l'amélioration du recouvrement des prêts.

En 2017, il est nommé Gouverneur de la BEAC, poste qu'il occupe jusqu'en février 2024. Son mandat est marqué par des réformes majeures, notamment l'augmentation des réserves de change, le renforcement de la transparence dans le secteur extractif et la modernisation de la politique monétaire. Il a également supervisé l'interdiction des avances statutaires aux États membres, favorisant ainsi le développement du marché obligataire régional.



## Vision pour la BAD

Candidat à la présidence de la BAD, Abbas Mahamat Tolli bénéficie du soutien officiel des États de la CEMAC et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Il ambitionne de renforcer les acquis de la banque en mettant l'accent sur la souveraineté économique africaine, la mobilisation accrue des ressources internes et le financement des infrastructures stratégiques.

Il prône une BAD plus proactive dans le soutien aux États membres, en particulier ceux confrontés à des défis économiques et sécuritaires.

# Dr Samuel Maimbo

## Formation et débuts professionnels

Originaire de Zambie, Samuel Maimbo est titulaire d'un baccalauréat en comptabilité de l'Université de Copperbelt, obtenu en 1994. Il a ensuite poursuivi ses études au Royaume-Uni, obtenant un MBA en finance de l'Université de Nottingham et un doctorat en administration publique (spécialisé en banque) de l'Université de Manchester. Avant de rejoindre la Banque mondiale, il a travaillé comme inspecteur bancaire à la Banque de Zambie et comme auditeur chez PricewaterhouseCoopers (PwC).

## Parcours à la Banque mondiale

Samuel Maimbo a rejoint la Banque mondiale en 2001 dans le cadre du programme des jeunes professionnels. Au cours de ses 23 années au sein de l'institution, il a occupé divers postes de responsabilité, notamment en tant que spécialiste du secteur financier dans plusieurs régions, gestionnaire de pratique pour la stratégie et les opérations, et directeur de la mobilisation des ressources de l'Association internationale de développement (IDA). En juillet 2023, il a été nommé vice-président chargé du budget, de l'examen des performances et de la planification stratégique, supervisant l'alignement des ressources budgétaires avec les priorités stratégiques de l'institution.



## Vision pour la BAD

Candidat officiel de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à la présidence de la BAD, Samuel Maimbo propose une vision axée sur trois priorités : renforcer le commerce intra-africain, augmenter les financements pour le secteur privé africain et créer massivement des emplois pour la jeunesse. Il envisage également de restaurer le rôle de l'économiste en chef de la BAD, de mettre en place un conseil consultatif de la jeunesse et du secteur privé, et de renforcer la participation de la banque au financement climatique et aux négociations sur la dette publique africaine.

# Swazi Tshabalala

## Formation et débuts professionnels

Swazi Tshabalala est diplômée en économie de l'Université Lawrence (États-Unis) et titulaire d'un MBA de l'Université Wake Forest. Elle a débuté sa carrière chez Transnet, le conglomérat sud-africain de logistique, où elle a occupé plusieurs postes de direction, notamment celui de trésorière du groupe. Elle a également été PDG du groupe IDG, spécialisé dans les investissements industriels, et fondatrice de Barbican Advisory Group, une société de conseil financier et en ingénierie.

## Parcours à la Banque mondiale de développement

En août 2018, Swazi Tshabalala rejoint la BAD en tant que vice-présidente chargée des finances et directrice financière. Elle est promue vice-présidente principale en novembre 2021, devenant ainsi la première femme à occuper ce poste. À ce titre, elle a supervisé la stratégie financière de la banque, contribuant notamment à la 15e reconstitution du Fonds africain de développement et à la 7e augmentation générale du capital de la BAD. Sous sa direction, la BAD a été reconnue comme la «Meilleure banque multilatérale de développement» en 2021 par Global Finance.



## Vision pour la BAD

Swazi Tshabalala propose une vision audacieuse pour la BAD, axée sur l'accélération du développement des infrastructures, la mobilisation de financements à grande échelle et la promotion d'une croissance durable menée par le secteur privé. Elle met également l'accent sur l'inclusion financière, l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que sur l'enforcement de la gouvernance et de la transparence au sein de l'institution.

## Soutien national et international

Sa candidature est officiellement soutenue par le gouvernement sud-africain, avec l'approbation du président Cyril Ramaphosa. Elle bénéficie également de soutiens au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et d'autres partenaires internationaux.

## Distinctions et engagements

Swazi Tshabalala a été reconnue parmi les 100 femmes africaines les plus influentes par Avance Media en 2020. Elle est également fondatrice et ancienne vice-présidente de l'Association des professionnels noirs des valeurs mobilières et des investissements d'Afrique du Sud (ABSIP).



Améliorer la santé mentale  
au travail



Diagnostic psychosocial - assistance psychologique - conseils et formation

En savoir plus :

<https://www.yodan.ci/>

(+225) 07 89 27 11 40 / [info@yodan.ci](mailto:info@yodan.ci)

Immeuble Juridis / Riviera Palmeraie route Y4 Abidjan , Abidjan , Côte d'Ivoire



## Banque africaine de développement : six décennies d'engagement pour la souveraineté économique du continent

Fondée en 1964 à Khartoum, la Banque africaine de développement (BAD) est née dans un contexte d'émancipation politique où de nombreux pays fraîchement indépendants cherchaient à se doter d'outils financiers capables de soutenir un développement autonome. Véritable bras financier du panafricanisme, la BAD incarne depuis six décennies l'ambition collective de construire une Afrique prospère et résiliente. Si son siège a été installé à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, l'institution a su traverser des périodes de crise — comme son exil temporaire à Tunis durant la guerre civile ivoirienne — tout en consolidant sa stature d'institution continentale majeure.

La BAD est aujourd'hui une institution financière multilatérale de premier plan, forte de 81 États membres, dont 54 africains et 27 non africains. Cette ouverture aux partenaires extérieurs à partir de 1982, notamment à des pays comme les États-Unis, le Japon ou la France, a permis d'élargir considérablement la capacité de financement de l'institution, tout en soulevant parfois des interrogations sur l'équilibre de la gouvernance.

Malgré cela, la BAD reste la seule grande banque de développement dirigée majoritairement par des pays africains, une distinction qui lui confère une légitimité unique dans les débats sur la réforme de l'architecture financière mondiale.

Tout au long de son histoire, la Banque a été dirigée par des personnalités qui ont marqué son identité. Mamadou Lamine N'Diaye, premier président sénégalais de l'institution, a jeté les bases de sa structure. Son successeur, le Ghanéen Kwame Donkor Fordwor, a amorcé l'élargissement des opérations régionales. Dans les décennies suivantes, la BAD a connu à la fois des avancées notables et des périodes de turbulences, notamment durant les années 1980-1990, marquées par la crise de la dette et la montée en puissance des programmes d'ajustement structurel. L'arrivée du Marocain Omar Kabbaj en 1995 a amorcé un redressement prudent mais ferme, tandis que Donald Kaberuka (Rwanda, 2005-2015) a profondément réformé l'institution, renforçant sa rigueur budgétaire, relocalisant son siège à Abidjan et redonnant à la BAD un rôle moteur dans les stratégies de développement régional.

Le Nigérian Akinwumi Adesina, élu en 2015 puis réélu en 2020, a pour sa part réorienté la stratégie autour de cinq priorités stratégiques, les "High 5" : électrifier l'Afrique, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique, et améliorer la qualité de vie des Africains. Sous son mandat, la Banque a renforcé sa visibilité à l'échelle internationale, obtenu des notations de crédit AAA, et mis en place des instruments financiers innovants, notamment dans le cadre de la réponse à la pandémie de COVID-19. Elle a aussi été en première ligne sur le front du climat, du genre et de l'inclusion financière, avec des initiatives comme Desert to Power au Sahel, le programme AFAWA en faveur des femmes entrepreneures, ou encore les appuis massifs au développement des infrastructures de transport et d'énergie dans les zones rurales.

La force de la BAD réside également dans sa capacité à mobiliser des ressources en capital et en prêts concessionnels à travers son bras pour les pays à faible revenu, le Fonds africain de développement (FAD), qui a fait l'objet d'une reconstitution record en 2022. Mais l'institution fait face aujourd'hui à des défis majeurs : l'endettement croissant des pays africains, l'instabilité politique dans plusieurs régions, la montée des vulnérabilités climatiques, ainsi que la nécessité de réformer les instruments de financement pour mieux inclure le secteur privé et les marchés de capitaux nationaux. La BAD est régulièrement sollicitée pour jouer un rôle accru dans la facilitation de la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF), dans la mise en œuvre de politiques industrielles, et dans le pilotage des instruments de solidarité financière panafricaine, comme le Fonds africain de stabilité.

L'élection de son prochain président, prévue en mai 2025 à Abidjan, cristallise donc des enjeux stratégiques. Cinq candidats sont en lice, portés par des visions différentes de la gouvernance économique africaine. Si le profil technique et la réputation internationale sont des critères attendus, la capacité à repositionner la BAD comme pivot de la nouvelle souveraineté financière du continent — dans un monde post-Bretton Woods en recomposition — sera déterminante. Plus que jamais, la Banque africaine de développement n'est pas seulement une institution de prêts : elle est une instance politique, un acteur géoéconomique, et le symbole d'une Afrique qui cherche à écrire ses propres règles du jeu.

## Les grandes dates de la Banque africaine de développement

**(1963)** Adoption de l'Accord portant création de la BAD par 23 pays africains à Khatoum (Soudan).

**(1964)** Entrée en vigueur de l'Accord. La Banque est officiellement fondée et installe son siège à Abidjan (Côte d'Ivoire).

**(1972)** Création du Fonds africain de développement (FAD), guichet concessionnel pour les pays à faible revenu.

**(1982)** Ouverture de la BAD aux pays non africains (États-Unis, Japon, France, Canada...).

**(1995-2005)** Réformes de stabilisation et renforcement de la gouvernance sous Omar Kabbaj.

**(2003-2014)** Transfert temporaire du siège à Tunis à cause de la crise politico-militaire ivoirienne.

**(2005)** Election de Donald Kaberuka. Redéploiement stratégique de la Banque. Lutte contre la pauvreté, infrastructures, et intégration régionale sont mises au cœur des priorités.



**(2015)** Election d'Akinwumi Adesina. Lancement de la stratégie des « High 5 ».

**(2020)** Réélection d'Adesina. La BAD mobilise plus de 10 milliards USD pour répondre à la pandémie de COVID-19.

**(2025)** Élection du prochain président, dans un contexte de repositionnement stratégique face aux défis de la dette, du climat et de la souveraineté financière africaine.

**Fiche synthétique : Banque africaine de développement (BAD)**

*Nom complet : Groupe de la Banque africaine de développement (BAD)*

Création : **1964**

Siège : **Abidjan, Côte d'Ivoire**

Présidents successifs

**Mamadou Lamine N'Diaye** (Sénégal, 1964-1970)

**Kwame Donkor Fordwor** (Ghana, 1970-1976)

**Abdelwahab Labidi** (Tunisie, 1976-1979)

**Willa Mung'omba** (Zambie, 1980-1985)

**Babacar Ndiaye** (Sénégal, 1985-1995)

**Omar Kabbaj** (Maroc, 1995-2005)

**Donald Kaberuka** (Rwanda, 2005-2015)

**Akinwumi Adesina** (Nigeria, 2015-2025)

Nombre de membres : **81 (54 pays africains + 27 pays non africains)**

**Branches**

- BAD (guichet non concessionnel)
- FAD (Fonds africain de développement)
- NSF (Nigeria Trust Fund)

Capital autorisé : **Environ 208 milliards USD**  
(après 7e augmentation générale du capital en 2019)



## Akinwumi Adesina à la tête de la BAD : dix années pour repositionner la voix de l'Afrique

Élu en 2015 et réélu en 2020, le Nigérian Akinwumi Adesina aura dirigé pendant une décennie la Banque africaine de développement (BAD), avec un style affirmé, une vision expansive et une volonté constante de repositionner l'institution comme un acteur central de la souveraineté économique africaine. Son mandat aura été marqué à la fois par des ambitions audacieuses, des projets structurants et des controverses de gouvernance, dans un contexte de mutation profonde des équilibres mondiaux et de vulnérabilités accrues sur le continent.

### Une stratégie fondée sur les «High 5»

Dès le début de son mandat, Adesina imprime sa marque en recentrant la stratégie de la BAD autour de cinq priorités opérationnelles baptisées les High 5 : électrifier l'Afrique, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique, améliorer la qualité de vie des Africains. Cette approche synthétique, popularisée à travers des slogans, a le mérite de rendre lisible l'action de la Banque, tout en l'alignant sur les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Sous son impulsion, la BAD investit massivement dans l'énergie renouvelable, les corridors logistiques, l'agriculture à grande échelle et les chaînes de valeur industrielles.

Parmi les projets emblématiques : Desert to Power dans le Sahel, les corridors d'intégration transfrontaliers comme le Dakar-Bamako ou Abidjan-Lagos, ainsi que le programme Feed Africa qui vise à transformer l'agriculture africaine en un levier de souveraineté alimentaire.

Sous Adesina, la BAD devient aussi un acteur de plus en plus engagé dans le financement du secteur privé, notamment à travers le soutien aux PME et aux femmes entrepreneures via le programme AFAWA.

### Un leadership politique assumé

Homme charismatique, Akinwumi Adesina incarne une forme de diplomatie économique continentale, souvent plus politique que technocratique. Ancien ministre de l'Agriculture du Nigeria, passé par la Fondation Rockefeller et le CGIAR, il maîtrise aussi bien les codes de Washington que ceux d'Addis-Abeba ou d'Abidjan. Il multiplie les plaidoyers pour une réforme des institutions financières internationales, dénonce le « biais de risque perçu » à l'égard de l'Afrique, et milite pour une meilleure représentation du continent dans les décisions économiques globales. Sa réélection en 2020, malgré une enquête interne puis externe sur des accusations de favoritisme (dont il sera blanchi), a consolidé son image de dirigeant politique doté d'un fort réseau diplomatique panafricain.

Sous sa présidence, la BAD rehausse également sa présence internationale : sommet Afrique-France, COP, Davos, forums sur la dette, etc. Elle se positionne comme une voix africaine de poids dans les débats mondiaux sur le financement climatique, la transition énergétique ou la réponse à la pandémie. En 2021, la Banque est classée « meilleure banque multilatérale de développement » par Global Finance.

## **Une BAD modernisée, mais confrontée à Bilan : un président transformateur, ses limites pas sans controverses**

Adesina aura mené la plus importante augmentation de capital de l'histoire de la Banque : 115 milliards de dollars en 2019, portant le capital autorisé à plus de 208 milliards. Il supervise aussi la reconstitution record du Fonds africain de développement (FAD), en plaident pour une «reconnaissance» du FAD comme guichet vert. Sous son mandat, la BAD conserve sa note AAA auprès des agences internationales et renforce sa gestion des risques.

Akinwumi Adesina restera comme l'un des présidents les plus visibles et les plus ambitieux de l'histoire de la BAD. Il aura réussi à hisser l'institution au rang de principal instrument de développement du continent, à lui redonner une stature politique sur la scène internationale, et à la projeter dans l'ère de la transition verte et de la digitalisation. Il aura aussi réaffirmé la nécessité pour l'Afrique de financer son propre avenir, en misant sur ses talents, ses ressources, et sa voix collective.

Mais son style de gouvernance, très personnel, a parfois suscité des tensions en interne. Certains cadres évoquent une centralisation excessive de la dignité africaine, un stratège global. des décisions, une communication verticale, et une difficulté à déléguer. D'autres estiment que les projets sont parfois lancés à un rythme trop rapide, au détriment de la soutenabilité locale ou des capacités d'absorption des États. Les ambitions d'Adesina, tout en étant saluées pour leur portée, sont jugées par certains partenaires comme « plus politiques que bancaires ».

À l'heure du bilan, ses partisans saluent un bâtisseur de confiance, un défenseur morts dans la gouvernance, la complexité bureaucratique croissante de l'institution, et le besoin de recentrer les priorités sur l'évaluation des impacts réels.

L'élection de son successeur, prévue le 29 mai 2025, s'annonce donc comme un moment charnière : entre continuité de l'élan impulsé et redéfinition des méthodes. Une certitude demeure : Adesina aura redéfini les contours du rôle que peut jouer une banque de développement africaine dans un monde en transition.

## La BAD face aux turbulences : repenser son rôle dans un monde en recomposition

À l'heure où l'Afrique subit les contrecoups d'un environnement mondial instable — hausse des taux d'intérêt, changement climatique, repli géopolitique, déséquilibres financiers — la Banque africaine de développement (BAD) se retrouve confrontée à des défis inédits. Institution panafricaine par excellence, la BAD est sommée de se réinventer, de s'adapter et d'amplifier son action dans un contexte où les vulnérabilités structurelles du continent se mêlent aux incertitudes globales. Son prochain président, qui sera élu le 29 mai 2025, héritera d'un levier stratégique immense, mais aussi d'une équation complexe à résoudre.

### Crise de la dette : faire plus avec des marges de manœuvre réduites

La première contrainte majeure tient à l'endettement croissant des pays africains. En 2024, plus de 22 États étaient classés en situation de surendettement ou à haut risque par le FMI. Cette pression réduit leur capacité d'investissement et fragilise les projets cofinancés par la BAD. Si l'institution est restée prudente dans son exposition au risque souverain, elle doit désormais arbitrer entre solidarité financière et rigueur prudentielle. Elle est aussi appelée à jouer un rôle actif dans la restructuration des dettes, un champ historiquement hors de son mandat, mais devenu incontournable dans le débat sur la réforme de l'architecture financière mondiale.

### Financer la transition verte dans un continent à forte vulnérabilité

Deuxième défi : répondre aux impératifs du climat. L'Afrique est responsable de moins de 4 % des émissions mondiales, mais en subit les effets de plein fouet. Sécheresses, inondations, désertification, déplacement des populations : les besoins d'adaptation sont colossaux, estimés à plus de 50 milliards de dollars par an selon la CEA. La BAD s'est engagée à consacrer au moins 40 % de ses financements au climat, mais elle reste confrontée à un déficit de financement vert structurel. Elle doit donc innover — green bonds, instruments hybrides, partenariats mixtes — et accroître son rôle d'intermédiaire entre l'Afrique et les fonds mondiaux pour le climat, tout en veillant à ce que la transition énergétique ne se fasse pas au détriment des réalités socio-économiques du continent.

### Concilier ambitions régionales et réalités géopolitiques

La BAD est aussi prise dans un contexte de fragmentation régionale croissante. Entre tensions politiques, coups d'État, retrait de certains pays des coopérations classiques (notamment dans le Sahel), et essor de logiques de blocs (AES, EAC, SADC), elle doit adapter son approche à des géographies mouvantes. Son rôle de catalyseur de l'intégration régionale — via les corridors, les interconnexions énergétiques, ou le financement de la ZLECAF — exige une diplomatie économique fine. Il lui faudra maintenir son impartialité institutionnelle tout en soutenant les dynamiques d'unité continentale, dans un contexte où les coalitions régionales ne partagent plus toujours les mêmes priorités.

### Répondre à l'urgence sociale : emploi, santé, éducation

Face à une population africaine qui devrait doubler d'ici 2050, avec plus de 60 % de jeunes de moins de 25 ans, le défi humain est colossal. Le prochain président de la BAD devra aller au-delà de l'infrastructure et ancrer durablement l'investissement humain au cœur du modèle de développement. Santé publique, éducation de base, formation professionnelle, inclusion numérique, entrepreneuriat : autant de domaines dans lesquels la BAD est attendue, sans être historiquement outillée pour agir en profondeur. Cela suppose une redéfinition de ses instruments, une coordination renforcée avec les ministères sectoriels, mais aussi une meilleure capacité à travailler avec la société civile, les universités et les collectivités.

### Redéfinir le mandat de la Banque : vers une BAD 2.0 ?

Enfin, un défi institutionnel se profile : celui de la gouvernance elle-même. Si la BAD a su préserver sa notation AAA, accroître son capital et diversifier ses portefeuilles, elle reste confrontée à des lenteurs bureaucratiques, des délais de décaissement importants, et une complexité croissante dans la gestion des projets. Pour rester pertinente, elle devra accélérer ses processus internes, renforcer ses antennes régionales, et simplifier ses chaînes décisionnelles, tout en garantissant transparence et redevabilité. Le débat sur un nouveau mandat — incluant la dette, les migrations, la souveraineté numérique ou la transformation des ressources naturelles — devient central. La BAD peut-elle rester une banque classique dans un monde qui appelle des institutions de rupture ?

## **L'heure de vérité pour l'institution panafricaine**

La Banque africaine de développement entre dans une phase de clarification stratégique. Entre attentes croissantes des États, pression des marchés, émergence de nouvelles banques (comme Afreximbank ou Africa50), et exigences de la jeunesse africaine, elle devra faire des choix audacieux. Le prochain président ne sera pas seulement un financier : il devra être un bâtisseur de consensus, un visionnaire capable d'inspirer, un diplomate du développement. Car la question n'est plus seulement « comment financer l'Afrique ? », mais bien « quelle Afrique voulons-nous construire, et avec quels instruments ? ».

# ÉCONOMIE

**Economie****Guinée : La junte annule les permis de recherche de plusieurs dizaines de sociétés minières**

La junte militaire au pouvoir en Guinée poursuit sa reprise en main du secteur minier. Moins d'une semaine après avoir retiré les permis d'exploitation à deux entreprises, les autorités de transition ont annoncé, mercredi 22 mai 2025, l'annulation de plus d'une centaine de titres miniers, affectant cette fois plusieurs dizaines de sociétés nationales et étrangères.

L'annonce a été faite par le ministre de la Communication, Fana Soumah, lors d'une déclaration solennelle à la télévision nationale. « Le ministre des Mines et de la Géologie arrête, article premier : sont retirés et font gratuitement retour à l'État, le périmètre couvert par les permis de recherche et d'autorisation d'exploitation de carrière permanente suivants... », a-t-il déclaré avant d'énumérer, pendant plus de 45 minutes, la liste des sociétés concernées.

Parmi elles, figurent des acteurs bien établis tels que la Société RAM-RAS, active dans la recherche aurifère, et Engineering SAL, impliquée dans l'exploitation de la bauxite. Ces décisions touchent un large éventail de permis couvrant de l'or, du fer, du diamant et de la bauxite, quatre ressources stratégiques du sous-sol guinéen.

**Une opération d'assainissement du secteur**

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

Cette vaste opération de retrait s'inscrit dans la stratégie du général Mamadi Doumbouya, à la tête du pays depuis le coup d'État de septembre 2021, visant à réformer un secteur minier longtemps critiqué pour son opacité, son inertie et son incapacité à générer des retombées significatives pour les populations locales.

L'ONG Actions Mines Guinée a salué cette initiative, y voyant un « assainissement du cadastre minier » nécessaire. Selon l'organisation, de nombreux permis étaient attribués à des entreprises sans capacité technique ni financière, bloquant le développement de projets miniers de grande envergure. « Ce retrait peut ouvrir la voie à des opérateurs sérieux, mieux préparés à investir dans des infrastructures durables et à respecter les exigences environnementales et sociales », a précisé un représentant de l'ONG.

**Une manœuvre à visée politique et économique**

Au-delà de la régulation, cette offensive sur les titres miniers constitue également un levier politique pour la junte, qui cherche à montrer sa volonté de rupture avec les pratiques du passé. En Guinée, les immenses richesses du sous-sol ont longtemps nourri la corruption sans profiter aux populations.

Mian Agency

**SERVICES DE  
RELATIONS  
PUBLIQUES ET  
COMMUNICATION**

# SOCIÉTÉ



Le samedi 17 mai 2025 restera une date symbolique pour le Burkina Faso. À Ouagadougou, le pays a officiellement inauguré le mausolée du capitaine Thomas Sankara, figure emblématique de la révolution burkinabè, assassiné le 15 octobre 1987 aux côtés de 12 de ses compagnons. Érigé sur le site du mémorial Thomas Sankara, ce monument rend un hommage solennel à celui que beaucoup surnomment encore aujourd'hui « le Che africain ».

La cérémonie, chargée d'émotion, s'est tenue en présence de hautes personnalités africaines, notamment les Premiers ministres du Sénégal, Ousmane Sonko, et du Tchad. Elle a été ponctuée de moments de recueillement, d'un dépôt de gerbes de fleurs et de 21 coups de canon, en mémoire des révolutionnaires tombés.

#### **Un « lieu de mémoire » pour les générations futures**

Dans son discours, le Premier ministre burkinabè, Rimtalba Jean Emmanuel Ouedraogo, a salué l'inauguration comme un acte fort de reconnaissance nationale : « Ce mausolée est un lieu de mémoire pour notre peuple. Il nous rappelle les idéaux de justice sociale, de souveraineté et de lutte contre le néocolonialisme portés par Thomas Sankara. »

Ce monument n'est qu'un premier jalon d'un projet plus vaste : le mémorial Thomas Sankara. Selon les autorités, il vise à entretenir la mémoire du leader assassiné et à transmettre les valeurs de sa révolution aux jeunes générations. Le chef de l'État, le capitaine Ibrahim Traoré — qui revendique régulièrement l'héritage de Sankara — n'était pas présent à la cérémonie, mais ses déclarations antérieures ont clairement inscrit ce projet dans une volonté de continuité historique.

## *Société*

### **Burkina Faso : Inauguration du mausolée Thomas Sankara à Ouagadougou, un hommage vibrant à la révolution burkinabè**

#### **Diplomatie africaine et coopération régionale**

En marge de l'inauguration, une rencontre a eu lieu entre la délégation sénégalaise conduite par Ousmane Sonko et des membres du gouvernement burkinabè. Le Premier ministre sénégalais a plaidé pour une revitalisation des relations bilatérales, appelant à un renforcement des échanges d'expériences dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et de l'économie.

« Nos peuples partagent des défis communs. Il est temps de bâtir une coopération ancrée dans la souveraineté et la solidarité », a déclaré Sonko.

Une ombre au tableau : le cas Guy Hervé Kam Malgré la portée symbolique de l'événement, une question sensible subsiste : celle de l'avocat Guy Hervé Kam, défenseur de longue date des droits humains et membre du barreau burkinabè, actuellement détenu depuis plus d'un an sans procès formel.



**ECLAIR  
CONSULTING**

***la langue au service de l'influence africaine***

En savoir plus :  
<https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 |  
(+225) 07 87 59 89 97  
info@eclairconsulting.net

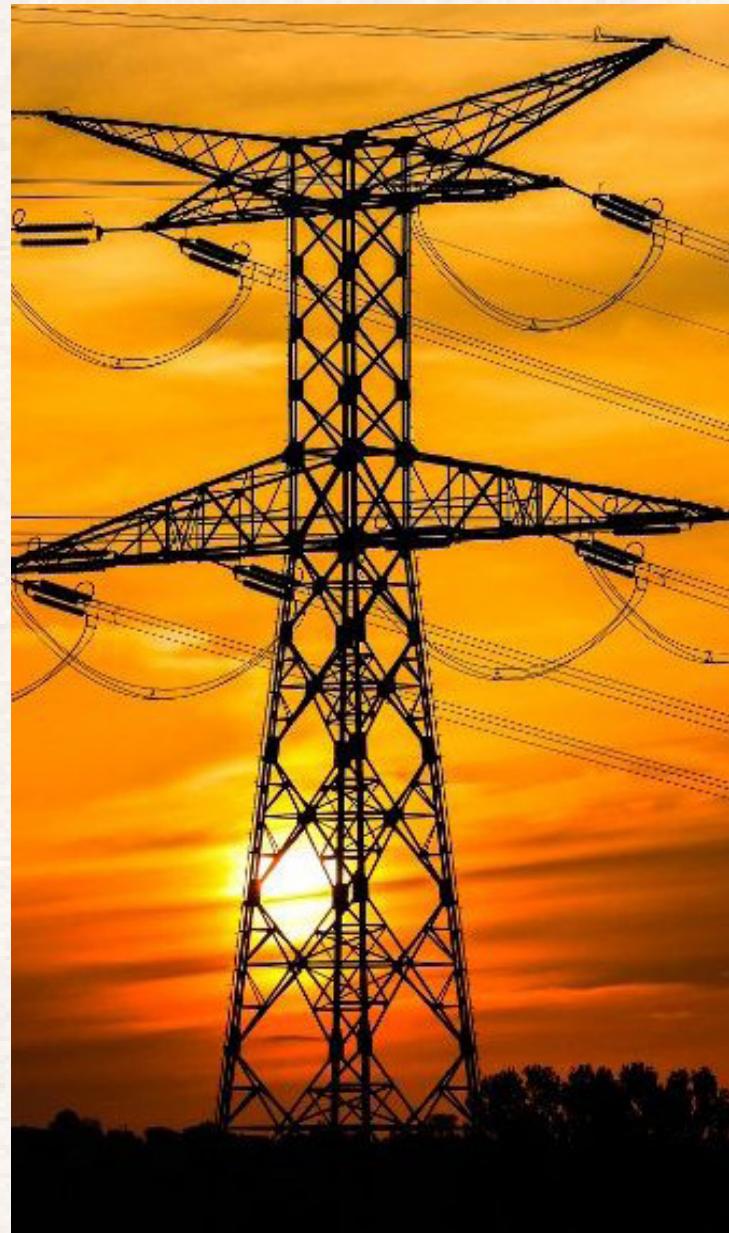
Immeuble Juridis /  
Riviera Palmeraie route  
Y4 Abidjan , Abidjan ,  
Côte d'Ivoire

## Société

### Perturbations électriques au Niger : Niamey, Tillabéry et Dosso plongées dans l'inconfort

Depuis deux semaines, les populations des régions de Niamey, Tillabéry et Dosso au Niger subissent de fréquentes et prolongées coupures d'électricité, rendant le quotidien particulièrement éprouvant en cette période de forte chaleur. Dans un communiqué publié le 22 mai, la Société nigérienne d'électricité (Nigélec) a reconnu une « période prolongée de perturbations » et s'est engagée à rétablir la situation « dans les meilleurs délais ». Les interruptions, survenant parfois plusieurs fois par jour, durent généralement entre deux et trois heures, avec des disparités selon les quartiers de la capitale. Cette situation pèse lourdement sur les conditions de vie des habitants, notamment des personnes malades ou âgées, pour qui une ventilation constante est vitale.

Les activités économiques locales sont également durement touchées. Les petits commerçants – bouchers, vendeurs de jus, de laitages ou de produits congelés – peinent à conserver leurs marchandises, faute de chaîne de froid fiable. Pour ceux qui en ont les moyens, les groupes électrogènes constituent une solution de repli, bien que leur utilisation soit coûteuse, en particulier en carburant.



À l'origine de ces perturbations, la chute de plusieurs pylônes électriques au Nigeria, principal fournisseur d'électricité du Niger, a fortement perturbé l'approvisionnement. Pour compenser, Nigélec a mobilisé ses capacités nationales de production. Toutefois, un second incident est venu agraver la situation : une panne simultanée de deux groupes de production à Gorou Banda et Goudel, provoquant des coupures plus longues et plus fréquentes. À Niamey, la frustration monte. Les habitants expriment leur désarroi et leur inquiétude, d'autant que

Nigélec n'a communiqué aucun calendrier précis pour un retour à la normale. L'incertitude alimente la lassitude dans un contexte déjà marqué par des conditions de vie difficiles. Face à ces épreuves, la solidarité entre voisins et la résilience des communautés restent les principaux remparts contre la lassitude. En attendant un rétablissement durable de la situation, les populations espèrent un retour rapide à la normale pour retrouver un quotidien plus stable et vivable.

Mian Agency

**SERVICES DE  
RELATIONS  
PUBLIQUES ET  
COMMUNICATION**



Le jeudi 15 mai 2025, la ministre ivoirienne de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, a procédé à l'inauguration officielle de la Maison de l'Art dans la ville historique de Grand-Bassam, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012. Cette cérémonie marque l'aboutissement d'un projet culturel majeur, lancé en juin 2022, et soutenu par la Fondation Société Générale de Côte d'Ivoire (SGCI).

Présente à l'événement, une importante délégation de la SGCI était conduite par M. François Bloch, Directeur des Réseaux bancaires internationaux en Afrique, Bassin-Méditerranéen et Outre-mer. Ce partenariat public-privé a été salué comme exemplaire par la ministre, qui s'est réjouie de la réussite du projet dans les délais impartis.

Dans son discours, Françoise Remarck a tenu à remercier la Fondation SGCI pour son implication, qualifiant son engagement de « responsable et citoyen ». Elle a également souligné l'importance de cette infrastructure culturelle dans la réhabilitation et la valorisation du patrimoine historique ivoirien :

« Aujourd'hui, à travers l'inauguration de la Maison de l'Art, nous concrétisons un partenariat public-privé exemplaire, fruit de la collaboration entre le Ministère de la Culture et de la Francophonie et la Fondation Société Générale Côte d'Ivoire. »

La ministre a exprimé une reconnaissance particulière au Comité National de Pilotage du Partenariat Public-Privé, saluant le rôle décisif de son président, M. Moussa Kouyaté, dans le bon déroulement du projet.

## Société

### Côte d'Ivoire : La ministre Françoise Remarck inaugure la Maison de l'Art à Grand-Bassam

Un symbole pour le rayonnement de l'art africain. La Maison de l'Art se positionne désormais comme un espace de diffusion, de création et de promotion des arts visuels en Côte d'Ivoire. Pour Françoise Remarck, cette infrastructure ne se limite pas à un lieu d'exposition : elle constitue une plateforme de valorisation du génie artistique africain, en dialogue avec le monde. Elle a également salué le président de la Fondation SGCI, M. Patrick Blas, pour son engagement en faveur de l'art contemporain : « Accompagner les artistes émergents comme confirmés est un choix de vision, un soutien qualitatif au secteur culturel. »

Pour sa part, M. Blas a réaffirmé l'engagement de la SGCI en faveur de la culture : « Aujourd'hui, nous faisons bien plus qu'ouvrir les portes d'un espace dédié à l'art. Nous posons un acte de reconnaissance et de valorisation du génie artistique africain. »

« L'engagement de la Société Générale Côte d'Ivoire traduit notre conviction profonde que l'art et la culture sont des moteurs essentiels du développement et du dialogue entre les peuples. »



**ECLAIR  
CONSULTING**

*la langue au  
service de  
l'influence  
africaine*

En savoir plus :  
<https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 |  
(+225) 07 87 59 89 97  
[info@eclairconsulting.net](mailto:info@eclairconsulting.net)

Immeuble Juridis /  
Riviera Palmeraie route  
Y4 Abidjan, Abidjan,  
Côte d'Ivoire



# Hamaniè

## Contactez-nous

 [emmanuel.mian@mianmedia.com](mailto:emmanuel.mian@mianmedia.com)

  (+33) 7 55 89 00 81

  (+225) 07 08 734 964

**Suivez nous sur :**



Visitez le site internet  
[www.mianmedia.com](http://www.mianmedia.com)